

Guénange

Budget : les choix des uns deviennent les investissements des autres

La transformation de l'ancien lycée Cressot en groupe scolaire et périscolaire reste LE dossier dont on va parler en 2021. Et les années suivantes. La nouvelle équipe le savait dès son installation. Le dernier débat d'orientation budgétaire vient de le confirmer.

Par C. F. - RL 23 Février 2021



L'ancienne équipe ne renie pas son projet structurant. La nouvelle municipalité a fait le choix d'assumer malgré un coût conséquent.

Photo RL /Philippe NEU

Le conseil municipal s'est installé salle Pablo-Neruda, jeudi soir, le temps d'un conseil organisé dans des conditions sanitaires optimales. À l'ordre du jour, le débat d'orientation budgétaire et des échanges essentiellement alimentés par le maire, Pierre Tacconi, et le chef de file de l'opposition, Eric Balland.

La transformation de l'ancien lycée Cressot a largement dominé la réunion. Fermé depuis des années, l'ancienne équipe municipale en a fait son projet phare en lançant un concours d'architecte afin de le transformer en groupe scolaire et périscolaire. Un gros morceau (près de 5M€ TTC) enclenché courant 2019 et que la nouvelle équipe doit désormais assumer.

Ce dont se réjouit Eric Balland : « Nul regret à avoir avec cette réalisation. C'est un équipement structurant pour la ville, qui recevra des générations d'écoliers dans des conditions d'accueil magnifiques », plaide-t-il. Au passage, il tacle gentiment : « Le coût sera imputé à l'équipe précédente et vous, Monsieur le maire, vous n'aurez qu'à inaugurer cet équipement, ce qui est une heureuse surprise pour votre programme électoral vide de proposition structurante ».

Une flèche qui n'égratigne nullement la répartie du maire, Pierre Tacconi. « Quand tout est déjà lancé, c'est compliqué de dire que l'on va tout annuler. Je ne vous cache pas que cela a pourtant été la première question que nous nous sommes posés en prenant les clés. Est-ce que la commune est en capacité d'absorber un projet démesuré ? Tout calcul fait, nous irons jusqu'au bout avec quelques amendements. L'enveloppe est là ; il était de fait que les deux premières années du mandat seraient centrées sur cet investissement ».

En effet, à l'exception de la rénovation des voiries et de la création d'un dépose minute près de l'école Sainte-Scholastique, tous les crédits d'investissements seront fléchés vers le projet du groupe scolaire. Le crédit de 2,5M€, qui court depuis un an et demi, va encore plomber la trésorerie communale en 2021 et 2022. Il impacte aussi l'encours de la dette mais avec son taux de 1,38 %, il reste tenable. La capacité de désendettement de la ville est estimée à sept, huit ans. Guénange est donc dans les clous. C'est déjà ça.

On dépense quoi au quotidien ?

Le fonctionnement d'une commune coûte cher et les rentrées d'argent ne suivent plus. L'exonération de la taxe d'habitation en est un bon exemple. L'augmentation des charges de personnel aussi (évolution de carrière, cotisations d'assurances, etc.). D'autres voyants clignotent déjà au rouge : le doublement de la cotisation au Smitu (180 000 € à prévoir) ; factures d'eau et d'énergie, cotisation au service départemental d'incendie, au syndicat gestionnaire de l'assainissement...